



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N°44

RENOUVELLEMENT DU DOSSIER ARBITRE POUR LA SAISON 2023/2024 (ADULTES & JEUNES)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous rappelle que le **dossier de renouvellement** pour la saison 2023/2024 est disponible (uniquement par téléchargement) sur le site internet du District dans la rubrique « Document / Document Arbitrage ».

Une fois le dossier complet, il conviendra de le DÉPOSER sous pli confidentiel soit directement au siège du District ou l'envoyer uniquement PAR VOIE POSTALE (confidentialité des informations) à l'adresse suivante :

District Drôme-Ardèche de Football
À l'attention de la commission médicale
101, rue du 8 Mai 1945
07500 GUILHERAND-GRANGES

ATTENTION ! Dossier complet à retourner avant le 15 Août 2023. Passé ce délai, PERTE D'1 POINT

Enfin, nous vous rappelons que pour cette année, pour la licence, le renouvellement peut se faire que par licence dématérialisée. Nous vous rappelons aussi que votre licence doit obligatoirement être validée pour participer aux tests physiques de début de saison. A défaut, vous ne serez pas désigné.

Pour toutes questions et/ou renseignements complémentaires, merci de contacter **UNIQUEMENT** :
Nicolas BRUNEL – Président de la CDA – 06 70 31 54 43

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2023/2024

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que, comme pour les précédentes années, l'Assemblée Générale des arbitres pour la saison 2023/2024, se tiendra en quatre demi-journées :

- **Le Samedi 02 septembre 2023 à CHARMES SUR RHÔNE (07):**

Matinée pour les D 1 et D 2 + les Assistants

Après-midi pour les Jeunes Arbitres

- **Le Samedi 09 septembre 2023** : (Lieu à déterminer)

Matinée pour les D 4

Après-midi pour les D 3 + Rattrapage

ATTENTION ! Un test vidéo sera programmé à l'ensemble des arbitres jeune et adulte.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale est **OBLIGATOIRE** et que tout arbitre n'ayant pas fait le Test Physique, ne pourra être désigné jusqu'au prochain rattrapage.

Ceux qui sont dispensés de sports (justificatifs) doivent quand même être présents à celle-ci.





D'ores et déjà, veuillez réserver la date de votre catégorie et en cas de problème, veuillez contacter **UNIQUEMENT** Nicolas BRUNEL au 06.70.31.54.43 pour avoir l'accord de celui-ci pour participer à une des trois autres demi-journées.

FORMATIONS INITIALES CANDIDATS ARBITRES JEUNES & ADULTES

La C.D.A. vous informe que la première session de formation initiale candidats arbitres adultes et jeunes aura lieu au siège du District à GUILHERAND-GRANGES.

Séances n°1 à 6 :

- Jeudi 24 Août 2023 (journée)
- Vendredi 25 Août 2023 (journée)
- Samedi 26 Août 2023 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Vendredi 01 Septembre 2023 (soirée)

Les inscriptions seront possibles dès le 01 juillet 2023 (pour tout renseignement prendre contact Roland VIALLET – C.T.D.A. soit au 04.75.81.36.43 ou au 06.16.60.01.54 soit par courriel :

rviallet@drome-ardeche@fff.fr

Les autres sessions sont les suivantes :

CHATUZANGE LE GOUBET (26)

Séances n°1 à 6 :

- du 23 octobre 2023 au 26 octobre 2023 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Samedi 28 octobre 2023 (matinée) au siège du District

GUILHERAND-GRANGES (07)

Séances n°1 à 6 :

- Vendredi 05 janvier 2024 (journée)
- Samedi 06 janvier 2024 (journée)
- Samedi 13 janvier 2024 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Vendredi 19 janvier 2024 (soirée)

CHATUZANGE LE GOUBET (26)

Séances n°1 à 6 :

- du 19 février 2024 au 22 février 2024 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Samedi 24 février 2024 (matinée) au siège du District

CLASSEMENT DES ARBITRES SAISON 2022/2023

La C.D.A. vous informe que celui-ci est consultable sur le site du District depuis le jeudi 22 juin 2023.





FELICITATIONS

La C.D.A. tiens à féliciter deux de nos arbitres :

- **Monsieur Benjamin MOUSTIER**, pour sa réussite à la théorie pour sa candidature d'Arbitre F 4 et lui souhaite bonne chance pour la pratique.
 - **Monsieur Kenzo GAUCHER**, pour sa réussite à la théorie en tant que Jeune Arbitre de la Fédération.
- Un grand bravo à eux deux.

CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT POUR LA SAISON 2023/2024

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **vendredi 30 juin 2023 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche@fff.fr et à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A. Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des Arbitres-Assistants spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2023/2024.

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour tous les changements de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel **UNIQUEMENT** à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** et non ailleurs : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

(Il y en a encore certains arbitres qui ne l'utilisent pas. La saison prochaine, aucun changement ne sera effectué si le courriel arrive ailleurs qu'à la Commission des Arbitres....Tant pis pour ceux qui ne le comprennent pas).....

COURRIERS DES ARBITRES

- **ACARDY Noémie** : Courriel Lu et noté.
- **VIVIER Julie** : Courriel nous informant qu'avec l'accord du président, celle-ci participera à l'assemblée Générale du 09 septembre 2023. Lu et noté.

Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean-Baptiste RIPERT

